

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**



DÉLIBÉRATION n° 34/2010

Le 28 Octobre 2010

L'an Deux Mil Dix et le Vingt huit Octobre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Roselyne FAVIER - Maire de la Commune

Etaient présents :

Mlle ANDRÉ Sylvie, Mme BOUILLOT Maryse, M. CHELLES Denis, Mme DELAIRE Nicole, Mlle DUCASSE Chantal, Mme FAVIER Roselyne, Mme HALAN Mauricette, M. KONSTANCIAK Jean, Mme LUSTIERE Marie-Thérèse, M. LUSTIERE Raymond, Mme QUINET Mylène, M. THEVENOUX Claude

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

M. CORCUFF Didier, M. MAGOGA Jean-Luc

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme QUINET Mylène

ÉTUDE DE PROPOSITIONS DE CONTRATS D'ASSURANCES

La RCEA traverse le département de l'Allier d'Est en Ouest. Depuis plusieurs décennies, le Conseil Général, les Communes, leurs élus, les habitants ont insisté pour demander la mise de cette voie à 2 x 2 voies.

Quelques tronçons ont été réalisés mais la route reste très accidentogène. Les derniers mois sont éloquentes en nombre d'accidents et de décès.

Un débat public national est mis en place par l'État à partir du 4 Novembre. Il prévoit la mise à niveau à 2x2 voies de la RCEA par une concession autoroutière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents, manifeste son soutien à cette initiative et demande la mise en concession autoroutière de la RCEA dans les plus brefs délais et insiste également sur la mise en place de mesures de sécurité dans l'attente de la réalisation de cette infrastructure.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 12

Absent(s) : 0

Nombre de suffrages exprimés :

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation
22/10/2010

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.../.../...

**SOUS-PREFECTURE DE VICHY
DOCUMENT REÇU LE**

15 NOV. 2010

VU POUR VALOIR RÉCÉPISSÉ

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Boucé
Le Maire,
Roselyne FAVIER

